



Montreuil, le 16 octobre 2025

AGIRC-ARRCO
Madame Diane MILLERON-DEPERROIS
Présidente
16-18, rue Jules César
75012 PARIS

MOTION

L'Union Fédérale des Retraité-es CGT des Services publics tient à exprimer son inquiétude, son incompréhension et sa colère.

En effet, depuis plusieurs années, les retraité-es subissent une perte cumulée sur le montant de leur retraite complémentaire Agirc-Arrcco. En 30 ans, le rendement a baissé de 40 % impactant chaque génération avec un niveau de retraite en diminution.

Alors que les résultats des comptes de l'exercice 2024 se traduisent par un excédent de 4,6 milliards d'euros, que les réserves atteignent 101,7 milliards d'euros (rapport de la Cour des comptes) et que 3 milliards d'euros sont issus des placements financiers.

L'augmentation des retraites complémentaires est une exigence sociale.

Avec ses syndiqué-es, l'Union Fédérale des Retraité-es CGT des Services publics exige :

- Le gel de la valeur d'achat du point afin d'augmenter le nombre de points acquis,
- L'augmentation de la valeur de service du point de 10 % au nom d'un rattrapage des pertes cumulées depuis 2020 et d'un maintien du pouvoir d'achat pour 2025,
- La mise en place d'un principe de revalorisation des retraites complémentaires en début d'année indexées sur l'évolution du salaire moyen,
- La suppression la sous-indexation,
- L'ouverture d'une négociation d'un avenant à l'ANI de 2023.

L'Agirc-Arrcco doit répondre à ces revendications au regard des résultats excédentaires cumulés depuis des années. Ces moyens financiers conséquents doivent servir à répondre aux besoins des retraité-es et non pas à la spéculation financière comme actuellement.

L'Union Fédérale des Retraité-es CGT des Services publics demande que le Conseil d'administration, qui se tiendra le 17 octobre prochain, prenne en compte les attentes des retraité-es et décide d'une revalorisation d'au moins 10 %.

Ce n'est que Justice sociale ! L'UFR CGT Services publics sera attentive aux mesures qui seront décidées.